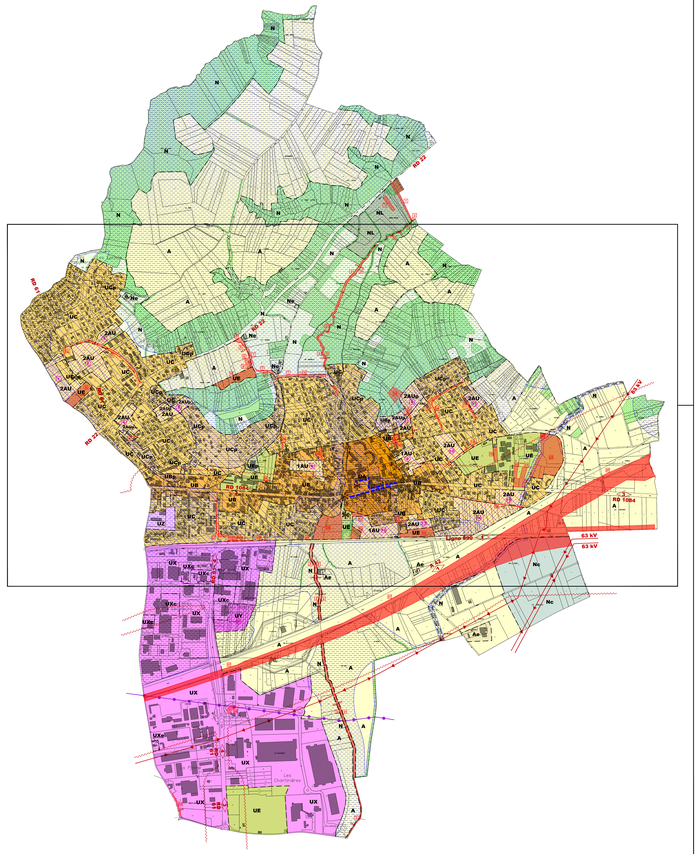

Echelle : 1 / 5 000 °  0 50 100 200 m

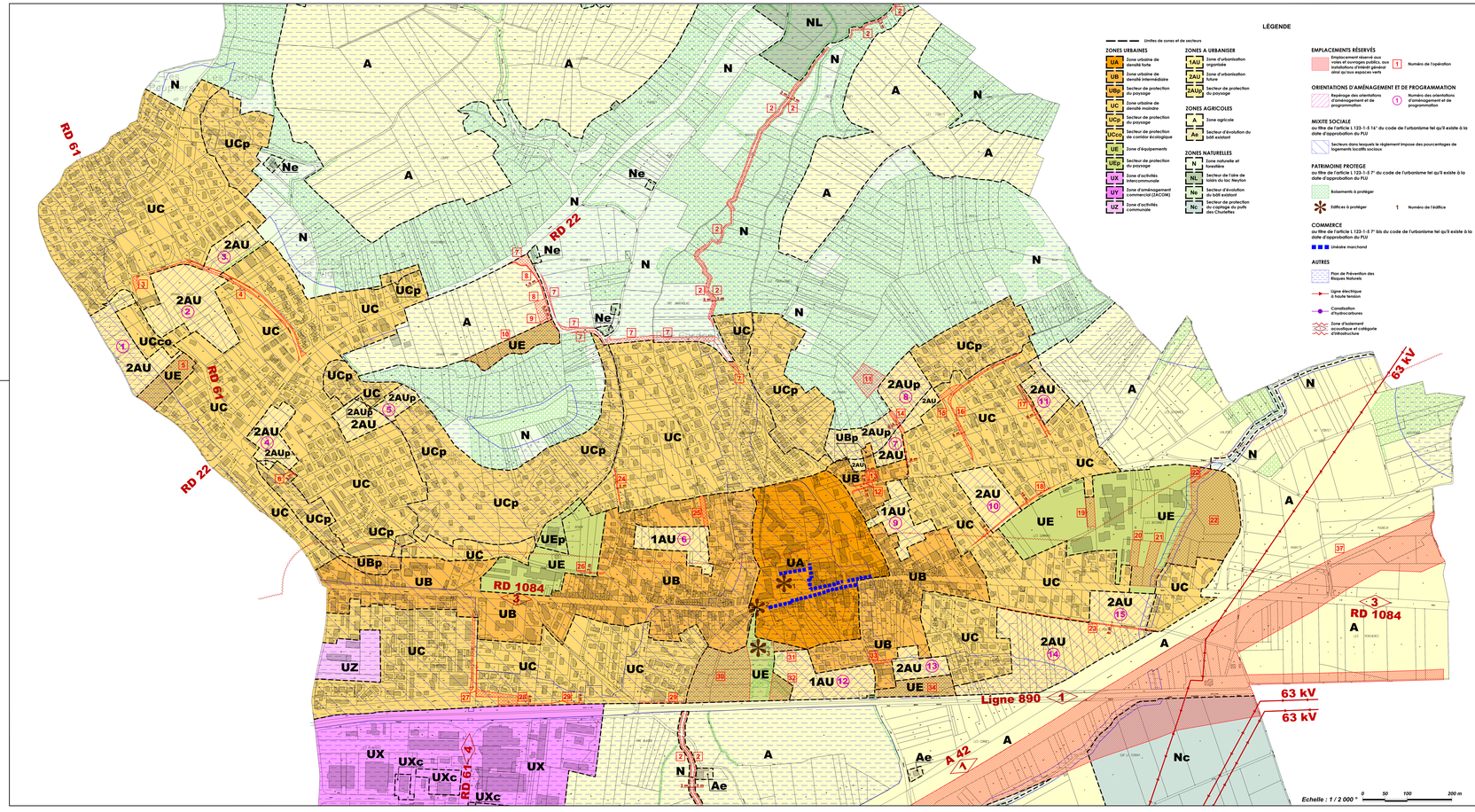


Echelle : 1 / 2 000 °  0 50 100 200 m

## LÉGENDE

Limites de zones et de secteurs

### ZONES URBAINES

- UA — Zone urbaine de densité forte
- UB — Zone urbaine de densité intermédiaire
- UBp — Secteur de protection du paysage
- UC — Zone urbaine de densité modérée
- UCp — Secteur de protection du paysage
- UCco — Secteur de protection de corridor écologique
- UE — Zone d'équipements
- UEp — Secteur de protection du paysage
- UX — Zone d'activités intercommunale
- UY — Zone d'aménagement commercial (ZACOM)
- UZ — Zone d'activités communale

### ZONES A URBANISER

- 1AU — Zone d'urbanisation organisée
- 2AU — Zone d'urbanisation future
- 2AUp — Secteur de protection du paysage

### ZONES AGRICOLES

- A — Zone agricole
- Ae — Secteur d'évolution du bâti existant

### ZONES NATURELLES

- N — Zone naturelle et forestière
- NL — Secteur de l'aire de loisirs du lac Neyton
- Ne — Secteur d'évolution du bâti existant
- Nc — Secteur de protection du captage du puits des Charrelles

### EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts — 1 Numéro de l'opération

### ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Repérage des orientations d'aménagement et de programmation — 1 Numéro des orientations d'aménagement et de programmation

### MIXITE SOCIALE

au titre de l'article L 123-1-5 14° du code de l'urbanisme tel qu'il existe à la date d'approbation du PLU

Secteurs dans lesquels le règlement impose des pourcentages de logements locatifs sociaux

### PATRIMOINE PROTEGE

au titre de l'article L 123-1-5 7° du code de l'urbanisme tel qu'il existe à la date d'approbation du PLU

Boisements à protéger

Edifices à préléger — 1 Numéro de l'édifice

### COMMERCE

au titre de l'article L 123-1-5 7° bis du code de l'urbanisme tel qu'il existe à la date d'approbation du PLU

Linéaire marchand

### AUTRES

Plan de Prévention des Risques Naturels

Ligne électrique à haute tension

Canalisation d'hydrocarbures

Zone d'isolement acoustique et catégorie d'infrastructure

PLU
plan local d'urbanisme

Département de l'Ain

# Commune de DAGNEUX

## Plan de zonage

| | | |
|---|---|---|
| 3 | Approuvé le | 20.09.1991 |
| | Révision n° 1 approuvée le | 27.06.1997 |
| | Révision n° 2 prescrite le | 21.11.2006 |
| | Révision n° 2 approuvée le | 10.01.2014 |

Revisé(e) DOSSCHAERT ALCIBIADE DAGNEUX 17126

## EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

| Numéro de l'opération | Destination | Bénéficiaire | Superficie |
|---|---|---|---|
| 1 | Aire de loisirs | Commune | 8 140 m² environ |
| 2 | Aménagement des berges du Cotey | Commune | 11 000 m² environ |
| 3 | Aménagement du carrefour | Commune | 400 m² environ |
| 4 | Elargissement du chemin des Chaponnins et création d'un cheminement modes doux | Commune | 2 500 m² |
| 5 | Aménagement d'un espace de sports et loisirs entre existantes entre jalmarcheles | Commune | 8 000 m² environ |
| 6 | Création d'un cheminement modes doux | Commune | 70 m² environ |
| 7 | Création d'une voie et d'un cheminement modes doux | Commune | 6 010 m² environ |
| 8 | Aménagement d'ouvrages de gestion des eaux pluviales | Commune | 1 100 m² environ |
| 9 | Passage des engins agricoles | Commune | 180 m² environ |
| 10 | Aménagement d'un cimetière et d'une aire de stationnement | Commune | 8 000 m² environ |
| 11 | Réservoir d'eau | Commune | 2 870 m² environ |
| 12 | Elargissement de la rue des Gaillettes et création d'un cheminement modes doux | Commune | 150 m² environ |
| 13 | Création d'un cheminement modes doux | Commune | 90 m² environ |
| 14 | Elargissement de la rue du Gaillet et création d'un cheminement modes doux | Commune | 200 m² environ |
| 15 | Aménagement du carrefour | Commune | 520 m² environ |
| 16 | Elargissement du chemin des Artaves et création d'un cheminement modes doux | Commune | 1 100 m² environ |
| 17 | Création d'une voie, élargissement du chemin de la Colline et cheminement modes doux | Commune | 740 m² environ |
| 18 | Elargissement de la route de Bressolles et création d'un cheminement modes doux | Commune | 440 m² environ |
| 19 | Réalisation d'équipements de sports et loisirs | Commune | 1 270 m² environ |
| 20 | Extension du collège | Conseil Général | 1 420 m² environ |
| 21 | Réalisation d'équipements de sports et loisirs | Commune | 3 710 m² environ |
| 22 | Réalisation d'équipements de sports et loisirs | Commune | 23 000 m² environ |
| 23 | Elargissement du chemin de Saint-Maurice de Gourdon et création d'un cheminement modes doux | Commune | 1 000 m² environ |
| 24 | Création d'un cheminement modes doux | Commune | 180 m² environ |
| 25 | Création d'une voie et d'un cheminement modes doux | Commune | 600 m² environ |
| 26 | Elargissement de la rue du Pressoirnal et création d'un cheminement modes doux | Commune | 150 m² environ |
| 27 | Elargissement de la rue des Chaponnins et création d'un cheminement modes doux | Commune | 200 m² environ |
| 28 | Aménagement d'une aire de stationnement entre d'ouvrages de gestion des eaux pluviales | Commune | 1 300 m² environ |
| 29 | Création d'un cheminement modes doux | Commune | 900 m² environ |
| 30 | Extension du parc du chateau entre aires de jeux et loisirs entre aires de stationnement | Commune | 14 700 m² environ |
| 31 | Extension du parc du chateau entre aires de jeux et loisirs entre aires de stationnement | Commune | 200 m² environ |
| 32 | Extension du parc du chateau entre aires de jeux et loisirs | Commune | 200 m² environ |
| 33 | Création d'une voie et d'un cheminement modes doux | Commune | 250 m² environ |
| 34 | Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales et création d'un cheminement modes doux | Commune | 6 000 m² environ |
| 35 | Elargissement du chemin de la Plaine | Commune | 280 m² environ |
| 36 | Aménagement du carrefour | ICM | 800 m² environ |
| 37 | Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (Lyons Nord) | RFF | 231 000 m² environ |